

Montpellier, rôle charnière entre le Nord et le Sud

Claude Tapiero* professeur, Pierre Vitse* professeur

Par la position géographique de Montpellier et celle de la région Languedoc-Roussillon ainsi que par les orientations affichées en matière de relations internationales, le Pôle Universitaire Européen s'avère être un outil idéal pour initier, développer voire renforcer des relations de coopération entre l'Europe du Nord, du Centre, de l'Est et les pays du pourtour méditerranéen.

En moins d'un an, le Pôle Universitaire Européen a été associé et a participé à de nombreuses activités visant à renforcer les liens particuliers, nombreux et actifs qui existent déjà entre les universités de ces pays mais qui nécessitent d'être canalisés.

A titre d'exemple, dans le cadre universitaire, cette collaboration a pu se faire, en particulier, au sein du groupe Coimbra, comptant 30 universités européennes anciennes et traditionnelles situées dans 15 pays européens - y compris en Europe centrale - comme au sein de l'UNIVERSITÉ de la MEDITERRANÉE (Unimed), dont le siège est à Rome et qui est constituée par le regroupement d'une cinquantaine d'universités du pourtour méditerranéen.

Structure d'accueil et de fédération des trois universités de Montpellier, le Pôle Universitaire Européen est actuellement membre du groupe Coimbra et du réseau Unimed, ce qui élargit à toutes ses autres composantes institutionnelles enseignement et recherche (CNRS, Codige, Agropolis) l'accès aux réseaux que représentent ces deux grands groupes.

Le groupe Coimbra

La construction européenne, et en particulier l'élargissement de l'Union vers le Nord et vers l'Est, amène le Pôle

Universitaire Européen à renforcer ses relations avec ces pays.

Créé en 1985, ce réseau a pour mission d'amplifier, de structurer et de favoriser les accords de collaboration dans les domaines de l'enseignement universitaire, de la recherche, de la formation, du transfert technologique. Ce groupe n'est pas exclusif à l'Europe. Il a également développé des programmes de coopération vers les pays latino-américains et les pays industrialisés.

Les universités membres sont représentées dans les programmes européens de mobilité (Socrates, Leonardo). 30 % du nombre total d'étudiants et 25 % du nombre total d'enseignants sont impliqués dans les plans de mobilité européenne.

Ces universités jouent un rôle important dans Tempus, Med Campus et dans les programmes de recherche Union européenne/USA ou européens tels que Human Capital, Delta, Force ainsi que dans le programme Unitwin de l'Unesco.

Le réseau Unimed

Association créée en 1990, Unimed a pour but de développer les collaborations interuniversitaires des pays du Bassin méditerranéen. Cette collaboration se situe plus particulièrement dans les domaines scientifique, littéraire et de gestion, de recherche et de formation.

Au sein de ce groupe, de nombreuses actions ont déjà été accomplies. Parmi les plus récentes et illustrant leur diversité, peuvent être cités :

- la présence des universités de Montpellier au colloque de Rome sur la paix en Méditerranée orientale ;
- la promotion de la coopération auprès de nouvelles universités du golfe Persique (Oman) ;
- l'envoi d'un expert du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) en Jordanie pour la création d'un département de recherche sur les problèmes de désertification ;
- l'envoi d'une stagiaire de Montpellier

au siège d'Unimed à Rome, pour une durée d'un an, afin de s'occuper des actions européennes au profit des PTM (pays tiers méditerranéens) ;

- la présence du pôle aux réunions du bureau exécutif à Malte et au Caire ;
- la mise en relation d'universitaires italiens, espagnols, français pour la création de nouveaux réseaux européens.

L'une des priorités que s'est fixée le Pôle Universitaire Européen pour les années à venir (1995-1998) en matière de relations internationales est donc de jouer le rôle essentiel de «charnière» entre les universités européennes (groupe Coimbra) et celles des pays tiers méditerranéens (réseau Unimed notamment).

Cet affichage, identifié par le MESR (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), a conduit ce dernier et la Commission européenne à solliciter le Pôle européen de Montpellier pour faire partie du comité de pilotage national du colloque international «L'Europe de la recherche et la Méditerranée».

Ce colloque a réuni, en mars 1995 à Sophia Antipolis, pour la première fois dans l'histoire, 17 ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche des pays du pourtour méditerranéen afin de définir de nouveaux domaines de coopération, soutenus par l'Union européenne.

Dans le cadre de ce colloque, la réflexion sur les problèmes de formation, de l'emploi et de la mobilité a été confiée au Pôle Universitaire Européen. Les conclusions de cette réflexion menée aux triples niveaux régional, national et international a fait ressentir la nécessité de mettre en œuvre, d'urgence, une nouvelle politique européenne vis-à-vis des PTM.

Il ne fait pas de doute que l'ensemble universitaire et scientifique fédéré au sein du pôle verra son action vers les pays de la Méditerranée largement facilitée par la mise en place d'un bureau décentralisé français d'Unimed dont le siège a toute chance de se situer à Montpellier au sein du Pôle Universitaire Européen

* Pôle Universitaire Européen, 99, avenue d'Occitanie, 34296 Montpellier Cedex 5.
Tél. : 67.41.93.33. Fax : 67.41.93.34.